

LA LETTRE DE L'OBSERVATOIRE DE L'ÉPARGNE DE L'AMF

ÉDITO

Pédagogie et confiance dans la finance durable, beaucoup reste à faire !

Ce sont les enseignements des deux études réalisées par l'AMF pour mieux cerner les connaissances et les opinions des Français vis-à-vis des placements responsables, d'une part, et sur la lisibilité de leur documentation à destination des clients, d'autre part.

Pour les épargnants, les placements responsables, et le vocabulaire associé, sont flous.

Dans leur esprit, finance et responsabilité se conjuguent mal et la méfiance est souvent de mise. Beaucoup sont dubitatifs sur la véritable nature « responsable » des produits proposés. La confiance dans les labels, peu connus, reste globalement limitée.

Les épargnants attendent plus de transparence, de lisibilité et de pédagogie. Beaucoup d'entre eux demandent un accompagnement de leur conseiller financier.

Une majorité considère ainsi qu'il est important que leur conseiller leur demande s'ils souhaitent réaliser des placements responsables et qu'il les interroge sur leurs préférences en la matière. C'est justement ce que la réglementation européenne a prévu (août 2022) dans le cadre de la délivrance d'un conseil en investissement.

Pour améliorer la capacité des conseillers à bien accompagner leurs clients, l'AMF a renforcé cette année les exigences de la certification professionnelle en matière de connaissances sur la finance durable. Un nouveau module optionnel spécifique a aussi été créé sur la finance verte et responsable.

Le régulateur reste par ailleurs très vigilant quant à la cohérence des communications sur les produits et la réalité de l'engagement responsable des acteurs. Il s'appuie sur la doctrine qu'il a publiée pour éviter le verdissement de façade des offres financières.

De nombreuses actions restent assurément à mener pour installer la confiance essentielle au développement de l'investissement responsable. L'AMF continuera de s'y employer vigoureusement. ■

FOCUS

Une typologie des Français face aux placements responsables

Les attitudes, perceptions et attentes diffèrent face à l'épargne et à l'investissement. Le rapport au développement durable constitue une dimension additionnelle clivante.

OpinionWay a identifié cinq groupes d'individus, homogènes entre eux et différents les uns des autres. Les plus « à proximité » des placements responsables, parce qu'ils possèdent un patrimoine financier plus important et détiennent les solutions (assurance vie multisupport, épargne salariale, PEA...) se divisent en deux groupes, les « séduits » et les « déçus ».

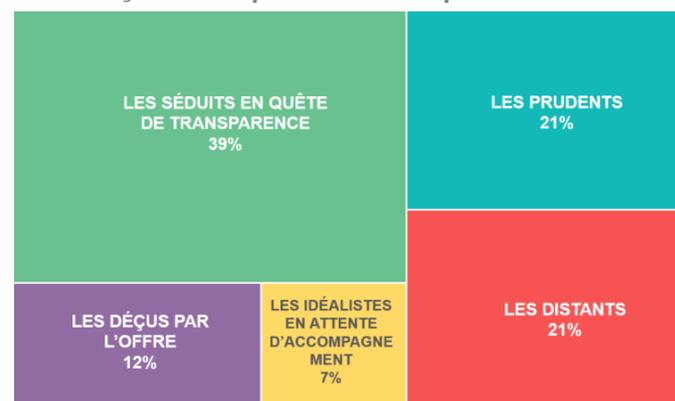
Les « séduits »

Le groupe le plus important (4 Français sur 10) est en attente de plus de transparence. Un peu moins âgés que la moyenne des Français, plus aisés et davantage convaincus par l'importance des enjeux de développement durable, ces épargnants trouvent les placements responsables intéressants. Ils expriment toutefois le besoin de disposer de plus d'informations sur la portée de ces placements. Malgré cette réserve, ce groupe est le plus désireux d'investir dans les placements responsables.

Les « déçus »

Les « déçus » (un Français sur 8), davantage intéressés, informés et investis en placements responsables, ne sont pas convaincus par ces derniers. Ils sont plus critiques sur leur rentabilité, leur manque de transparence, leur positionnement « militant » (selon eux), et leur dimension « effet de mode ». Ils soulignent leur manque d'impact réel sur la société et l'environnement. Il en résulte qu'ils sont moins désireux que la moyenne d'y investir. ■

Les Français et les placements responsables



Source : OpinionWay pour l'AMF, juillet 2021

Les Français et les placements responsables



Malgré une méconnaissance des placements responsables, les Français les jugent intéressants. Ils attendent beaucoup de leur conseiller.

L'AMF a conduit une étude sur les Français et les placements responsables¹. Les objectifs étaient principalement :

- de connaître leurs connaissances et leurs perceptions à l'égard des placements responsables et des labels ;
- de sonder leurs opinions sur le rôle des établissements financiers et de leurs conseillers.

1 Français sur 2 fait un lien entre développement durable et placements

La moitié des personnes interrogées déclare prendre en compte les enjeux de développement durable en matière d'épargne et de placement (un quart très souvent).

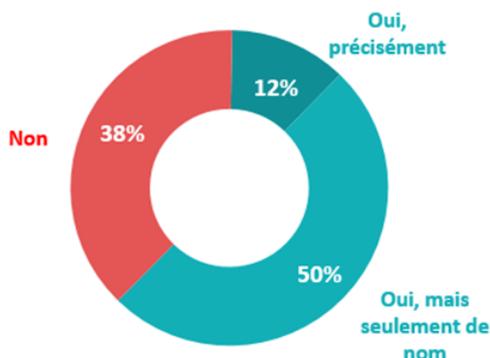
C'est le cas de 63 % des moins de 35 ans, de 62 % de ceux qui possèdent une enveloppe donnant accès aux placements responsables (assurance vie en unités de compte, PEA/compte-titres, épargne salariale) et de 60 % de ceux qui détiennent un patrimoine financier compris entre 15 et 75 k€ (cette proportion tombe à 46 % chez ceux qui possèdent plus de 150 k€).

Dans le choix d'un placement, le critère de l'investissement responsable fait désormais partie des principaux critères cités, surtout chez les plus jeunes. Il s'agit cependant d'un critère secondaire par rapport à ceux du niveau de risque, de la rentabilité, ou même de la disponibilité du produit.

Une certaine méconnaissance

Si 6 Français sur 10 déclarent qu'ils connaissaient au moins de nom les placements responsables ou durables avant de participer à cette étude, ils ne sont que 12 % à dire les connaître précisément.

Avant de participer à cette enquête, connaissiez-vous l'existence des placements dits « responsables » ou « durables » ?



Source : Étude OpinionWay pour l'AMF, juillet 2021

¹ L'étude a été réalisée au mois de juin 2021 auprès d'un échantillon représentatif de la population française composé de 2074 personnes âgées de 18 ans et plus. Le rapport de l'étude est accessible sur le site de l'AMF à [la rubrique Publications/ Rapports, études et analyses](#).

La notoriété limitée des labels

La notoriété des placements responsables est peu portée par les labels dont la connaissance reste relativement faible. Un quart des Français (26 %) ont répondu avoir déjà entendu parler du label ISR. Les plus jeunes déclarent une meilleure connaissance de ce label (36 % des moins de 35 ans le connaissent), mais aussi les personnes aux patrimoines financiers importants (39 % de ceux qui détiennent au moins 75 k€).

La confiance dans les labels reste limitée : 31 % des personnes interrogées leur font confiance pour valider l'orientation responsable d'un placement, dont seulement 7 % « totalement » (42 % chez ceux qui possèdent un patrimoine financier important, dont 10 %). 56 % ne répondent pas, par méconnaissance, à cette question sur la confiance. ■

Les plus « connaisseurs » se trouvent parmi ceux qui détiennent un patrimoine financier supérieur à 75 k€ (77 %) ou qui détiennent une enveloppe donnant accès à ces produits (75 %). Cependant, la connaissance reste « vague » le plus souvent.

Beaucoup peinent à décrire les placements responsables. Seul 1 Français sur 2 est spontanément capable de les définir (la moitié en est incapable). C'est la dimension environnementale qui ressort le plus souvent chez ceux qui répondent.

Chez ceux qui expriment une opinion, la perception des placements responsables est positive : 33 % des répondants les jugent positivement (6 % très positivement). Seuls 7 % les jugent négativement.

La connaissance de la diversité des placements responsables est fort logiquement moins élevée encore : un quart des Français interrogés ont répondu en avoir connaissance (38 % des détenteurs d'enveloppes y donnant accès).

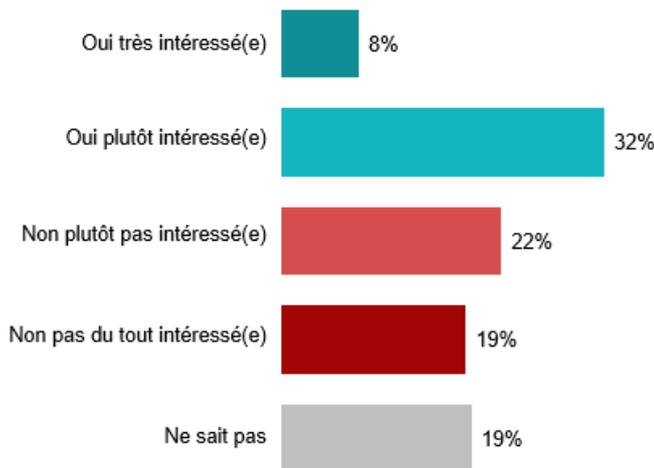
Une curiosité et un besoin d'information

44 % des Français pensent que les placements responsables ou durables sont intéressants pour les épargnants, dont 6 % les jugent très intéressants. C'est le cas de 53 % des moins de 35 ans ou 49 % de ceux qui détiennent un patrimoine financier d'au moins 30 k€.

40 % seraient intéressés à l'idée d'en savoir plus (47 % des moins de 35 ans et 53 % des patrimoines financiers de plus de 30 k€). Mais seuls 8 % se disent « très intéressés ».

Les informations qui les intéressent sont les avantages et inconvénients de ces placements par rapport aux autres placements classiques (44 % d'entre eux), l'impact réel des placements sur la société et l'environnement (44 %) ou des conseils pratiques pour bien les choisir (44 %).

Seriez-vous intéressé(e) à l'idée d'en savoir davantage sur ces différents thèmes en lien avec le développement durable (placement vert, placement durable, investissement socialement responsable ou ISR, placement solidaire, critères ESG...)?



Source : Étude OpinionWay pour l'AMF, juillet 2021

Des intentions de souscription relativement importantes

Chez les personnes ne détenant pas de placements responsables ou durables, 53 % n'envisagent pas de placer une partie de leur épargne dans ce type de placement à court ou moyen terme, 26 % pourraient au contraire le faire, dont 15 % dans les 12 prochains mois.

Ils sont en particulier 36 % chez les non-détenteurs de moins de 35 ans, mais aussi 35 % de ceux qui détiennent au moins 30 k€ de patrimoine financier (moins souvent, 29 %, des patrimoines supérieurs à 150 k€) ou 36 % de ceux qui possèdent une enveloppe donnant accès à ces placements.

Ceux qui n'envisagent pas de souscrire à un placement responsable invoquent un manque de moyens financiers (29 %), une situation personnelle qui ne le favorise pas (24 %), un manque d'information sur les caractéristiques de ces placements (28 %) et plus marginalement un manque de confiance envers ces produits (16 %).

Une détention sur-déclarée ?

17 % des personnes interrogées ont déclaré détenir un « placement en lien avec le développement durable » au sein des enveloppes permettant d'y accéder (assurance-vie, PEA/compte-titres, épargne salariale et PER). Une acceptation large, et subjective, des placements responsables, qui inclut également la détention d'actions ou d'obligations d'entreprises que les détenteurs ont choisies eux-mêmes et qu'ils considèrent comme responsables : 46 % des détenteurs détiendraient de tels titres ...

En ne retenant que les personnes déclarant par ailleurs savoir précisément ce qu'ils possèdent au sein de leurs enveloppes et celles qui ont déclaré connaître précisément l'existence des placements responsables, le taux de détention tombe à 5 %.

Des détenteurs plutôt satisfaits

Une large majorité de détenteurs de placements responsables se disent satisfaits d'y avoir souscrit (72 %, dont 19 % très satisfaits).

Ce choix a été avant tout motivé par le souhait de favoriser la transition vers une économie durable (44 %) ou par le fait que l'argent est géré de façon éthique et socialement responsable (38 %). Ce souhait relègue au second plan la question de la rentabilité (20 %) ou du niveau de risque (15 %) du placement en question.

73 % ont répondu que le placement détenu répondait à leurs attentes.

La moitié des détenteurs de placements responsables y ont placé moins de 25 % de leur épargne globale, un quart y ont placé entre 25 et 50 % tandis que 12 % déclarent y avoir placé plus de 50 %. Ils sont 44 % à envisager d'accroître leur épargne responsable à court ou moyen terme.

Le rôle important des établissements financiers et du conseiller

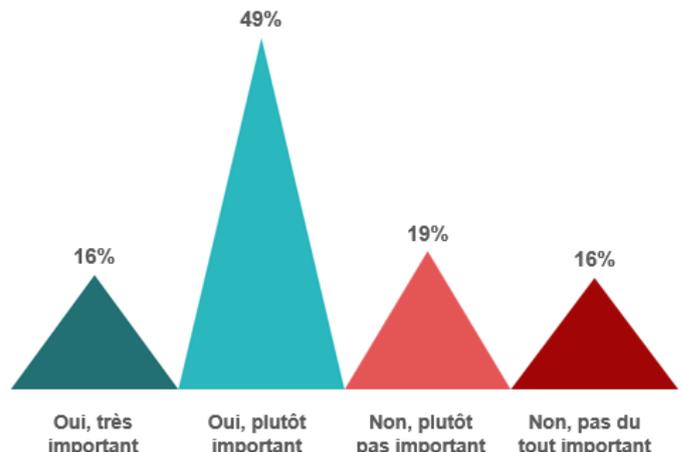
En matière de développement durable, les personnes interrogées attendent plus d'implication et d'actions de la part des établissements financiers, notamment concernant les produits d'épargne et de placement qu'ils proposent à leurs clients (62 % des personnes interrogées trouvent cela important). Moins de la moitié pensent que les établissements le font suffisamment.

Le conseiller conserve un rôle important. Parmi ceux qui sont intéressés à en savoir davantage sur ces produits, les trois quarts citent leur conseiller ou leur banque comme principale source d'information.

Un Français sur 10 dit avoir déjà eu une conversation avec son conseiller au sujet des placements responsables. Un tiers des détenteurs répond y avoir souscrit sur la base d'une proposition de leur conseiller.

Les Français sont 65 % à considérer important que leur conseiller bancaire ou financier leur demande s'ils souhaitent réaliser des placements responsables ou durables (16 %, très important). Ils trouvent majoritairement utile qu'il les interroge sur le type de placements qu'ils souhaitent faire (58 %) ou sur leurs préférences en matière de développement durable (57 %).

Trouvez-vous important que votre conseiller vous demande si vous souhaitez réaliser des placements « responsables » ou « durables » ?



Source : Étude OpinionWay pour l'AMF, juillet 2021

La lisibilité des informations sur les placements responsables

Un panel d'épargnants ont été interrogés sur leurs connaissances et leurs perceptions de l'investissement responsable. Ils ont donné leur avis sur la lisibilité de la documentation précontractuelle de plusieurs produits.

Une représentation floue

Les placements responsables, et le vocabulaire associé, sont flous pour les participants.

- Le lien entre « responsabilité » et rendement n'est pas évident ; les réelles intentions sont questionnées (crainte du *greenwashing*) ;
- Leur méfiance est alimentée par le flou autour du fonctionnement de ces placements responsables ;
- Ils ont le sentiment que ces placements sont récents, qu'ils présentent donc un risque plus important et qu'ils sont réservés aux épargnants les plus expérimentés et/ou au patrimoine suffisamment confortable pour pouvoir supporter ce risque.

Cependant, les placements responsables ne font pas l'objet de rejet : les épargnants ont exprimé une certaine appétence sur le principe. Certains se montrent intéressés par leur dimension éthique, avec la volonté de participer à l'effort collectif. D'autres voient l'opportunité qu'ils représentent : ils valorisent le bon rendement de ces produits. Pour certains, la dimension « responsable » d'un produit induit une responsabilité financière et donc un niveau de risque réduit.

Un manque de clarté de l'information

Le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) et le Prospectus ont découragé la plupart des participants, au moins dans un premier temps, de s'y intéresser. Ces documents leur ont semblé principalement axés sur le fonctionnement financier du produit, peu sur sa « durabilité ».

Malgré son format court, la rédaction du **DICI** a souvent rebuté les investisseurs :

- une densité d'informations qui ne permet pas de comprendre le fonctionnement du fonds ;
- un niveau de langage perçu comme peu accessible ;
- un vocabulaire financier et technique peu expliqué, des acronymes non définis.

Même s'il ne serait pas lu en dehors de l'exercice, le **Prospectus** a été perçu comme plus pédagogique que le DICI lorsqu'il leur a été demandé de lire la rubrique « Stratégie d'investissement ». Ce document plus aéré leur a semblé permettre une présentation plus claire des intentions du placement et de sa philosophie. Le contenu a semblé mieux construit et plus pédagogique, avec parfois des exemples et des informations concrètes aidant les investisseurs à se figurer le niveau de risque potentiel.

Néanmoins, le Prospectus a semblé difficile d'accès à la plupart des épargnants. Sa compréhension reste partielle, le langage paraît trop technique et trop financier.

Méthodologie de l'étude

Cette étude de lisibilité a été réalisée du 21 au 27 juin 2021 par CSA Research pour l'AMF. Quinze participants ont réagi à des documents d'information pendant 7 jours sur un blog en ligne individuel, 1 heure par jour. Il s'agissait d'épargnants non experts, possédant au moins 20 k€ d'épargne et au plus 200 k€. Ils détenaient des fonds d'investissement. Ils se situaient à différents niveaux d'intérêt à l'égard de la finance responsable.

Des produits responsables ont été présentés au travers de leur DICI, de leur prospectus et de différents rapports et brochures. ■

Dans les prospectus, les paragraphes d'avertissement sur les limites méthodologiques de la stratégie extra-financière et sur le risque de durabilité, imposés par la doctrine de l'AMF (PR 2020-03) et par le règlement européen SFDR (« Disclosure »), sont peu visibles.

Ces messages ont été bien perçus par les épargnants. La notion de « risque de durabilité » semble bien comprise : les épargnants parviennent à comprendre l'idée de risques résultant du changement climatique et son impact sur le rendement du produit financier.

Les explications sur les limites méthodologiques ont également été jugées compréhensibles, même si des épargnants ont eu le sentiment que les établissements cherchaient à se dégager de leur responsabilité.

La **documentation commerciale** a rencontré plus de succès du fait de sa présentation agréable et pédagogique. Les **rapports additionnels** présentés (art. 173, d'impact, ...) ont été appréciés. Le niveau d'information global convient aux investisseurs. Les points clés sont exprimés dans des paragraphes très courts avec un minimum de vocabulaire financier. Des exemples concrets sont donnés : des explications sur le système de notation ESG, des listes d'entreprises sélectionnées... L'équilibre est jugé bon entre les informations concernant les aspects durables et financiers du placement (rentabilité).

En conclusion

Dans les esprits, la finance n'est pas toujours jugée compatible avec le développement durable. Une certaine méfiance peut s'exprimer à l'égard de l'univers financier, ainsi qu'un flou autour de la finance responsable et la façon dont elle s'organise.

La notion de « durabilité », jugée peu claire, est appréhendée à différents niveaux :

- le nom du produit, qui peut jouer comme un élément de décodage de durabilité ;
- les labels. Alors même qu'ils sont peu connus, leur seule présence semble une indication de durabilité et un gage de fiabilité de l'engagement ;
- les preuves, les épargnants exprimant le besoin d'exemples concrets de projets avec des noms d'entreprises.

Le rapport complet de cette étude de lisibilité est disponible sur le site de l'AMF, à la rubrique [Rapports, études et analyses](#)